CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-566

Règlement décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue des Jacinthes par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2023-2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir prendre en charge les chemins privés et de pouvoir imposer une taxe spéciale et/ou une tarification pour l'entretien de ces chemins ;

ATTENDU QUE la taxe spéciale et/ou la tarification tiendra compte du bénéfice reçu par le débiteur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement n° 2022-485-1 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales (entrée en vigueur le 27 juin 2023) ;

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires des lots riverains de la rue des Jacinthes ont témoigné leur accord pour que certains travaux soient effectués à leurs frais et que les services de « **Séguin et filles** » ont été retenus pour une somme de 2 800 $ taxes incluses ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur concerné est avisé de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis ;

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par monsieur Régent Gosselin, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 octobre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Karine Dostie

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal que le Règlement 2023-566 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien de la rue des Jacinthes par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2023-2024 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 2

Pour la période du 15 octobre 2023 au 1er mai 2024, la Municipalité prendra à sa charge l'entretien hivernal de la rue des Jacinthes. Les travaux suivants seront effectués :

L'entretien hivernal pour un montant maximal de 2 812,45 $ taxes, frais de gestion et d'administration inclus.

ARTICLE 3

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal de la rue des Jacinthes, une tarification sera imposée en même temps que les taxes foncières générales 2024;

Advenant que l'entrepreneur abandonne son contrat, la Municipalité n'aura aucune obligation envers les citoyens outre celle de les rembourser pour le paiement ou la partie de paiement non utilisé.

ARTICLE 4

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal de la rue des Jacinthes, une tarification de 281,24 $ sera imposée à chacun des dix (10) propriétaires de maison et/ou chalet. La liste desdits propriétaires est annexée au présent règlement et en fait partie comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 5

La tarification qui sera imposée sera payable par le ou les propriétaires d'immeuble bénéficiant des travaux de l'avis du conseil au même titre que les autres taxes.

ARTICLE 6

Cette tarification sera payable par le propriétaire de l'immeuble en raison duquel elle est due et est alors assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble en raison duquel elle est due.

ARTICLE 7

Un intérêt et une pénalité aux taux fixés par le règlement déterminant les taux de taxes et les compensations pour services municipaux pour l'exercice financier de l'année où s'applique la tarification seront ajoutés sur tous les soldes impayés.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

_____	_____
Danielle Desjardins	Ron Kelley
Mairesse	Directeur général
	et greffier-trésorier

Avis de motion
et dépôt du projet : **Le 18 octobre 2023**
Adoption du règlement : **Le 15 novembre 2023**
Entrée en vigueur du règlement : **Le 21 novembre 20223**

Annexe au règlement #2023-566		
Résidents de la rue des Jacinthes		
Matricule	**Propriétaire**	**Adresse de propriété**
3072-75-4859	Simon Juteau Karine Béliveau	1574, rue des Jacinthes
3072-74-1878	Jean-Michel Boyer	1577, rue des Jacinthes
3072-65-9736	Cindy-Anne Lanteigne Bouchard Bruno Raymond	1578, rue des Jacinthes
3072-64-8968	Jasmin Tremblay	1581, rue des Jacinthes
3072-65-3519	Vincent Blouin	1584, rue des Jacinthes
3072-74-2938	Jo-Ann Guay	1587, rue des Jacinthes
3072-64-1927	Michel Salicco Johnny Salicco	1602, rue des Jacinthes
3072-63-1055	Alain Tremblay 'Marie-France Tremblay	1603, rue des Jacinthes
3072-54-9210	Marie-Claude Blouin Vicky Bounadere	1606, rue des Jacinthes
3072-53-5999	Raymond Chamberlain	1608, rue des Jacinthes